



Pacy sur Eure, le 09 juillet 2025

A l'attention de Monsieur Gilles SAPIN, Commissaire enquêteur

Mémoire en réponse

N/Réfs. : YL/PL/CLD/QD

OBJET : Révision allégée du PLU de Saint Aquilin de Pacy

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par le présent mémoire nous faisons suite à vos observations relatives à la révision allégée n°1 du PLU de Saint Aquilin et nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les réponses à vos questions :

- ❖ Une parcelle en EBC peut être en zone A. Toutefois, pourquoi la parcelle E 90 qui passera en EBC (reboisée) restera en zone A et non en zone N. Cela formerait un bloc compact zone N et non un renforcement zone A comme le prévoit le projet.
Réponse n°1 : ce changement de zonage ne pouvant être réalisé dans le cadre de cette révision allégée de PLU, il sera réalisé lors de la prochaine révision globale des documents d'urbanisme de la Commune, qui interviendra dans le 2nd semestre 2026.

- ❖ Je souhaiterais connaître les dimensions du hangar existant et celles du hangar nouvellement réalisé.
Réponse n°2 : les dimensions du hangar existant sont de 25,60 mètres de long et 30,6 mètres de large et celles du hangar nouvellement réalisé sont de 36.20 mètres de long et 33.10 mètres de large.

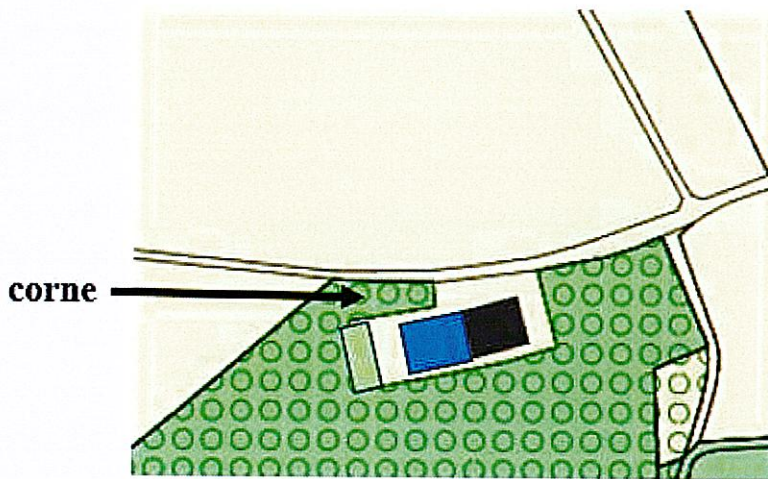
- ❖ A la vue du plan ci-dessous, (plan graphique) suite à la remarque de la DT Les Andelys « pourquoi ne pas déclasser l'EBC sur toute la longueur, le long de la route » ? Vu du terrain il semble qu'il soit nécessaire de ramener la corne verte côté route à 3 ronds verts plutôt que quatre, et compenser cette aire EBC suivant le rectangle vert Quelle est votre vision ?
Réponse n°3 : la Commune est favorable à cet ajustement qui sera pris en compte lors de l'approbation définitive. Cela permettra une meilleure insertion du nouvel hangar dans le paysage.

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 027-200063774-20250930-R39_2025-DE



Espérant avoir répondu à vos attentes, veuillez agréer Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de nos salutations distinguées.

**Pour Le Maire empêché et par
délégation,
Monsieur le Premier Adjoint**



Pascal LEHONGRE